Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M MOUSSET, Maire de 18h30 à 18h40 (délibérations n°2026-01 à n°2026-02), sous la présidence de Mme TOQUER de 18h40 à 19h10 (délibérations n°2026-03 à n°2026-08) et sous la présidence de Mr MOUSSET, le Maire, de 19h10 à 19h35 (délibération n°2026-09 à n°2026-24).

Date de convocation du conseil municipal : mardi 17 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 13
Présents : Mme TOQUER, Mme RENARD, Mr CRESPIN, Mr DUFOUR, Mr OMEYER, Mme VAILHEN, Mme LE JOUBIOUX, Mme LAMOUREUX, Mme BASTILLE, Mr JADE, Mme OLLIVIER, Mr NICOLAZO, Mr QUILLIEN.
Absent excusé : /
Absent : Mr MICHELET
Secrétaire de séance : Mme LE JOUBIOUX

2026-03- COMPTE FINANCIER UNIQUE – BUDGET PRINCIPAL 2025

Rapporteur : Mme TOQUER

Budget principal :

VU l'avis favorable à la majorité de la commission plénière du 16 février 2026,

Madame RENARD expose que le CFU du budget principal présente un excédent de fonctionnement de +543 482.26 € propre à l'exercice 2025. **Le solde au 31/12/2025 en fonctionnement s'établit à +543 482.26 €.**

En investissement, il présente un résultat positif de 115 778.31 €, ajoutant le solde reporté de 477 864.15 €. **Le solde au 31/12/2025 en investissement s'établit à +593 642.46 €.**

Le résultat global des deux sections est alors de 1 100 124.72 € en considérant 37 000 € de restes à réaliser en investissement.

Section de fonctionnement :

Les charges à caractère général (chap 011) ont totalisé 382 439.44 € en 2025 contre 367 161.53 € en 2024.

Les charges de personnel (chap 012) s'établissent en 2025 à 405 587.60 € contre 398 516.39 € en 2024. L'effectif des agents titulaires et stagiaires est de 10 agents au 31/12/2025.
Les autres charges de gestion courante (chap 65) s'élèvent à 118 978.48 € en 2025 contre 131 954.44 € en 2024.
Les charges financières (chap 66), correspondant aux remboursements des intérêts des emprunts, représentent 23 206.49€.

Le montant global des dépenses de fonctionnement s'élève à 948 997.48 € en 2025 (contre 939 501.16 € en 2024).

En matière de recettes de fonctionnement, les évolutions sont notables sur les chapitres suivants :

- Le chapitre des impôts et taxes (chap 731) est de 915 591.00 €.
- Le chapitre des dotations et participations (chap 74) est de 115 194.03 € en 2025.
- Le chapitre des autres produits de gestion courante (chap 75) est de 275 246.99 € (80 000 € du camping).
- Le chapitre des atténuations de charge (chap 013) est 8 860.08 € en 2025.
- Le chapitre des produits (chap 70) est de 73 381.59 €.

La capacité d'autofinancement du budget principal se maintient à un très bon niveau sur 2025, avec des taux d'épargne brut et net très satisfaisants.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses Réelles de fonctionnement	712 306.03 €	739 481.38€	916 695.04 €	1 178 328.87 €	939 501.16 €	948 997.48 €
Recettes Réelles de fonctionnement	1 061 672.88 €	1 238 054.83 €	1 186 119.53 €	1 914 593.82 €	1 317 783.37 €	1 492 479.74 €
Capacité d'autofinancement brute	349 366.85 €	498 573.45 €	269 424.49 €	736 264.95 €	378 282.21 €	543 482.26 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_03-DE

Capacité d'autofinancement net **(CAF brute – remboursement du capital des prêts)**	268 819.24 €	339 463.05 €	127 429.73 €	612 475.8[illegible] €	[illegible]	[illegible]
Taux d'Epargne brute	33 %	40 %	23%	38 %	28 %	36 %
Taux d'Epargne nette	25 %	27 %	11%	32 %	19 %	28 %

Section d'investissement :

La charge de la dette (capital et intérêts) en 2025 s'élève à 124 001.05 € :

	CAPITAL	INTERETS	ECHEANCE
2 emprunts contractés par la commune pour des opérations antérieures (logements de la Rue de la Mairie, acquisition du terrain du bois de la salle)	29 826.26 €	11 931.42 €	41 757.68 €
2 emprunts contractés par la commune pour l'opération de construction de la maison de santé et des deux logements sociaux	15 456.52 €	6 718.26 €	22 174 .78 €
1 emprunt contracté par la commune pour la construction de l'Espace Pierre Derennes	78 718.27 €	4 556.81 €	83 275.08 €
TOTAL	**124 001.05€**	**23 206.49 €**	**147 207.54 €**

	Ratio de dette au 31/12/2020	Ratio dette au 31/12/2021	Ratio dette au 31/12/2022	Ratio dette au 31/12/2023	Ratio dette au 31/12/2024	Ratio dette au 31/12/2025
Population INSEE	1267	1267	1267	1267	1267	1343
Encours de dette **Au 31/12/année N**	1 751 413.40 €	1 990 482.30 €	1 272 421.26 €	1 685 201.91 €	1 552 029.65 €	1 433 186.88 €
Dette par habitant: (Encours dette /Population INSEE)	1382.33	1571.02	1004.28	1330.07	1224.96	1067.15
Recettes réelles de fonctionnement	1 061 672.88 €	1 238 054.83 €	1 186 119.53 €	1 914 593.82 €	1 317 783.37€	1 492 479.74
Encours dette/ Recettes Réelles de fonctionnement	1.64	1.60	1.07	0.88	1.17	0.96
Capacité de remboursement (en années) = Encours dette / Capacité d'autofinancement brute	5.01	3.99	4.74	2.28	4.10	2.64

Les grandes dépenses d'investissement 2025 sont les suivantes :

- **Au chapitre 21**
  - Sur l'article 2116 : achat terrain pour agrandir le cimetière : 1 708.25€
  - Sur l'article 2128 : remplacement porte local de Kerdre : 10 492.80 €
  - Sur l'article 21312 : Travaux électriques à l'école d'un visiophone : 3 494.05 €
  - Sur l'article 21318 : maitrise d'œuvre médiathèque : 17 252.40 €
  - Sur l'article 2138 : changement des abris de jardin des locations rue du Bois de la Salle et aménagement d'une cuisine pour le logement 2 rue de la mairie : 7 130.06 €
  - Sur l'article 21571 : achat d'une tondeuse et d'un rotor complet pour épareuse : 9 541.07 €
  - Sur l'article 21578 : achat panneaux de rue 724.63 €
  - Sur l'article 215384 : rénovation éclairage public 10 331.99 € et travaux Balanfournis : 32 198.22€
  - Sur l'article 2158 : achat frigo cantine : 1 170 €
  - Sur l'article 2183 : achat de 3 écrans ordinateurs : 3 139.19€
  - Sur l'article 2184 : achat de mobilier pour l'école dont le mobilier pour la cantine : 16 445.97€ / achat borne d'accueil mairie : 14 331.60 €
  - Sur l'article 2188 : achat des rideaux pour l'Espace Pierre Derennes : 3150.01 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_03-DE

- **Au chapitre 23**
  - Sur l'article 2312 : maitrise d'œuvre pour l'aménagement du fond du p
  - Sur l'article 2315 : travaux d'aménagement de la zone de Balanfournis pour 121 464.16€

Les recettes d'investissement sont constituées principalement des taxes d'urbanisme pour un montant de 64 442.47€, du FCTVA de 71 669.08 € et des subventions pour un montant de 14 966.57 €.

Le conseil municipal décide à la majorité (12 POUR - 2 abstentions Mme OLIVIER et M NICOLAZO), d'approuver la présentation du CFU 2025 et du résultat définitif comme suit :

	REALISES		**RESTES A REALISER**		**Excedent ou deficit après RAR de l'exercice 2025**
	section de fonctionnement	**section d'investissement**	**section de fonctionnement**	**section d'investissement**	
Budget commune					
Déficit reporté					
Excédent reporté		477 864.15 €			
Recettes (hors excédent reporté)	1 492 479.74 €	582 179.40 €			
Dépenses(hors déficit reporté)	948 997.48 €	466 401.09 €		37 000 €	
Déficit de l'exercice					
Excédent de l'exercice					
Excédent de clôture	543 482.26 €	115 778.31 €			
Déficit de clôture					
Résultat global de cloture	543 482.26 €	115 778.31 €			622 260.57 €
EXCEDENT CUMULE	543 482.26 €	**593 642.46 €**		37 000 €	1 100 124.72 €

Annexes : CFU 2025

Madame TOQUER,

1ère adjointe

Madame LE JOUBIOUX,

Secrétaire

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_03-DE